



Élection du Conseil de surveillance Orange Actions

vote électronique du 30 novembre au 4 décembre 2020

Ensemble pour une stratégie qui fera remonter le cours de l'action Orange

Pour une croissance saine sur le long terme

Les promesses d'un dividende élevé ne soutiennent pas le cours de l'action. Au contraire, chaque versement le fait chuter, ce qui in fine a amené notre sortie du STOXX50. Il ne remonte ensuite que très lentement... uniquement si les investisseurs croient à la stratégie d'Orange ([lire nos analyses](#)).

Dès 2009, la CFE-CGC Orange et l'ADEAS ont demandé la baisse du dividende, dénonçant son montant supérieur aux bénéfices de l'entreprise. Désormais, le Conseil de surveillance Orange Actions présente à chaque Assemblée générale (AG) des actionnaires une résolution pour un dividende inférieur à celui proposé par la Direction, afin que l'entreprise retrouve des marges de manœuvre pour financer réseaux, acquisitions, emplois et innovation, qui sont facteurs de croissance.

L'amélioration de notre cours de bourse (donc la protection du patrimoine que chacun investit en actions) passe par la hausse du chiffre d'affaires dans nos métiers historiques et l'investissement dans de nouvelles activités porteuses de valeur, tout en maintenant un endettement raisonnable. Les perpétuelles politiques de réduction des coûts pour améliorer les résultats financiers à court terme ne font qu'hy-pothéquer le futur.

Nous défendons un modèle économique et une structure du Groupe qui préserve nos intérêts à long terme.

Un actionariat salarié puissant...

Les personnels constituent le 2^{ème} actionnaire de l'entreprise. Le Fonds Commun de Placement Entreprise (FCPE Orange Actions) et les postes d'administrateurs sont des outils essentiels pour permettre aux personnels de peser dans la gouvernance.

Notre objectif : que la promesse initiale de notre PDG soit tenue, pour atteindre 10% du capital et près de 20% des droits de vote aux mains des personnels, [comme c'est déjà le cas chez Bouygues](#). [Nous la lui avons rappelée cet été](#) lorsque BlackRock a franchi le seuil de 5% du capital d'Orange détenu dans ses fonds.

Nous militons activement pour que des ORP (offres réservées aux personnels) généreuses vous soient proposées chaque année : ce sont les opérations les plus efficaces pour développer le niveau de capital d'Orange détenu par ses personnels. La dernière ORP Orange Ambition 2016 a permis aux personnels d'acquérir plus de 11 millions d'actions (0,4% du capital à l'époque). La précédente, Cap'Orange 2014, 16 millions d'actions. L'AGA Orange Vision 2020 en a délivré moins de 7 millions, pour un plan sur 3 ans.

Si les distributions d'actions gratuites (AGA) permettent une montée au capital des personnels, nous y sommes défavorables lorsqu'elles sont assises sur des objectifs financiers inatteignables, voire néfastes pour l'entreprise. Nous avons ainsi [dénoncé les modalités du plan « Partageons »](#) aux objectifs irréalistes, mais aussi [l'injustice du plan « Vision 2020 »](#), point de départ d'une distribution annuelle d'actions dites « de performance » aux seuls cadres dirigeants et mandataires sociaux. Les cadres dirigeants touchent au moins 1 000 actions gratuites par an (jusqu'à 25 000 pour le PDG – [voir réponses aux questions écrites du Conseil de surveillance lors de l'AG 2020](#)), les autres personnels n'en reçoivent qu'un peu moins de 100, au mieux tous les 3 ans !

C'est la performance sociale qui permet la performance économique

Reconnaître la performance des personnels par une politique salariale garantissant une juste rémunération du travail fourni, et les accompagner dans leur parcours professionnel, accroît leur engagement et assure une meilleure efficacité opérationnelle à l'entreprise.

Nous prôtons une politique d'aménagement des territoires, avec l'installation d'entités nationales en région, afin de dynamiser les bassins d'emploi, d'offrir aux personnels locaux des perspectives d'évolution, sans abandonner aucune zone géographique : l'emploi doit être localisé là où sont nos clients.

En France, à l'échelle du Groupe, le taux de sous-traitance ne cesse de progresser. En 2018, il atteignait près du tiers de notre force au travail. Exercer nos métiers de réseaux et de relation client avec des équipes internes est la seule solution pour garantir notre qualité de service, notre autonomie, et la proximité avec nos clients. Maîtriser nos métiers est la clef de notre pérennité !

Nous nous battons pour conserver les centres de décision au plus près du terrain, et pour que nos compétences clefs soient ré-internalisées.

Les fonctionnaires représentent 35% des personnels français, et sont des actionnaires importants et fidèles d'Orange.

Nous cherchons à obtenir pour tous, fonctionnaires et salariés, les dispositions les plus favorables du droit et des accords d'entreprise.

...pour une gouvernance responsable

Si nous défendons le développement de l'actionariat salariés, c'est pour améliorer la prise en compte des personnels dans la gouvernance d'Orange, et faire entendre leur appel à une stratégie industrielle garantissant la pérennité de notre outil de

travail, comme la capacité de notre entreprise à investir dans son développement.

Un actionariat salarié puissant permet, en AG des actionnaires comme au Conseil d'administration d'Orange, de peser pour contenir toute tentative de déstabilisation, et d'inscrire le projet de l'entreprise dans les valeurs que nous incarnons, où les salariés, les clients et les territoires doivent peser davantage que les fonds de pension.

Le personnel, première valeur de notre entreprise, doit participer à la construction d'un avenir d'Orange privilégiant le développement humain.

L'intérêt collectif des personnels actionnaires, c'est d'abord le maintien de l'emploi (nos salaires et nos pensions pèsent plus dans nos revenus que les dividendes de l'actionariat), et le développement d'une stratégie d'entreprise productrice de valeur, susceptible de valoriser le cours de l'action, augmentant ainsi la valeur de notre patrimoine.

Notre action pour l'actionariat salariés

La CFE-CGC Orange s'implique dans les Conseils de surveillance des fonds du PEG et du PERCo depuis leur origine. Les candidats qu'elle présente au Conseil de surveillance Orange Actions sont également nourris par l'expérience de deux administrateurs d'Orange et d'une ancienne administratrice.

Porter la parole des personnels actionnaires à l'Assemblée générale des actionnaires

Nos représentants ont impulsé une forte dynamique au Conseil de surveillance Orange Actions : Orange est la seule entreprise du CAC40 où les personnels actionnaires proposent à chaque Assemblée Générale des actionnaires :

- ▶ des résolutions alternatives, notamment sur le dividende,
- ▶ des points à l'ordre du jour.

Avec le Conseil de surveillance ou avec l'ADEAS, la CFE-CGC Orange pose également systématiquement des questions écrites, qui obligent l'entreprise à [répondre publiquement](#), l'invitent à tenir ses engagements, et qui nourrissent les réflexions et propositions de nos représentants, tant au Conseil de surveillance du fonds qu'au Conseil d'administration de l'entreprise.

Droits de votes doubles

Dès la promulgation de la Loi Florange, la CFE-CGC Orange a demandé l'inscription au nominatif des titres détenus dans le fonds Orange Actions. Depuis l'AG du 7 juin 2016, les personnels actionnaires bénéficient des droits de vote double pour toutes les actions détenues depuis plus de deux ans.

Accord de gouvernance précurseur

La Loi Pacte impose désormais que les représentants de la Direction n'aient qu'une voix consultative dans les Conseils de surveillance des fonds de l'actionariat salariés. La CFE-CGC Orange et l'ADEAS avaient obtenu dès 2018 un accord de gouvernance garantissant que seuls les représentants des personnels actionnaires votent les résolutions en AG des actionnaires.

Offres réservées aux personnels (ORP)

L'obligation d'organiser des ORP lors de chaque cession de capital par l'Etat a été rétablie dans la Loi Macron de 2015 grâce à l'intervention de la CFE-CGC. Dans la Loi Pacte, si les conditions qui peuvent être faites aux personnels (y compris les retraités et anciens salariés détenant encore des avoirs dans le PEG) sont plus favorables que précédemment (jusqu'à 40% d'abattement

Nous défendons un partage équilibré de la valeur produite entre les différentes parties prenantes (personnels, actionnaires, clients) et un meilleur alignement des intérêts entre dirigeants et personnels

Donner la majorité du Conseil de surveillance Orange Actions à la liste présentée par la CFE-CGC Orange, associée à la C.F.T.C. et à l'ADEAS, c'est vous garantir que les propositions pour lesquelles vous avez voté seront effectivement portées au Conseil de surveillance Orange Actions et à l'Assemblée générale des actionnaires, mais aussi disposer de suffisamment d'experts pour vous accompagner dans l'optimisation de votre épargne salariale.

sur le prix des actions), nous réclamons les décrets en Conseil d'État qui permettent de les mettre en œuvre.

Fiscalité avantageuse sur les actions gratuites

C'est la CFE-CGC Orange qui a demandé la signature d'un accord permettant d'opter pour le [versement des actions gratuites Orange Vision 2020](#) dans le PEG Orange Actions. 78% du personnel a choisi cette option, qui permettait de bénéficier d'une fiscalité plus avantageuse (17,2% de prélèvement sociaux uniquement, sans impôt sur le revenu). Nous ne pouvons qu'espérer le même plébiscite pour cette élection.

Arbitrages du PEG toute l'année

Nous demandons que les [arbitrages de vos avoirs détenus dans le PEG](#), dont ceux du fonds Orange Actions, puissent avoir lieu toute l'année, et pas seulement 3 fois par an. Amundi, la banque gestionnaire de notre épargne salariale, nous a confirmé qu'il n'y avait aucun obstacle technique ni légal.

Information et accompagnement

- ▶ Chaque année, nous [détaillons et expliquons nos votes en AG des actionnaires](#), ce qui permet aussi aux personnels détenant des actions au nominatif pur (gérées chez BNP Paribas) de se faire une opinion.
- ▶ Nous négocions et décryptons en détail chaque opération (offre réservée aux personnels ou attribution gratuite d'actions) proposée par l'entreprise pour vous permettre de faire vos choix en connaissance de cause, et de bénéficier de tous les avantages qu'elles peuvent vous offrir.
- ▶ Nous délivrons de l'information régulière, complète et disponible pour toutes et tous, dans notre [Lettre de l'Épargne et de l'Actionariat salariés](#), coéditée avec l'ADEAS.
- ▶ Tous les collègues [qui s'abonnent gratuitement à nos publications](#) reçoivent aussi un flash épargne à chaque fois qu'une opération nécessite un choix ou une action sur leur épargne salariale, sont régulièrement invités à des conférences dédiées à l'épargne salariale avec des experts externes, et peuvent bénéficier de rendez-vous gratuits avec ces experts pour optimiser leur gestion de patrimoine et obtenir des conseils personnalisés.
- ▶ Nos représentants fournissent également une assistance et des réponses à vos questions sur l'épargne et l'actionariat salariés.

À quoi sert le Conseil de surveillance Orange Actions ?

Le fonds Orange Actions rassemble toutes les actions détenues par les personnels et anciens personnels du Groupe Orange (maison mère et filiales France) au sein du plan épargne Groupe (PEG) d'Orange. Le Conseil de surveillance du fonds représente les personnels actionnaires, vote en leur nom et défend leurs droits d'actionnaires salariés.

Composition du Conseil de surveillance

- ▶ **Vos représentants**, 12 titulaires + 12 suppléants, sont élus pour 3 ans par les personnels détenant des actions Orange dans le fonds Orange Actions du PEG. Ils exercent les droits de vote attachés aux actions.
- ▶ 4 titulaires + 4 suppléants, sans droit de vote, sont désignés par la Direction.

Qui élit le Conseil de surveillance ?

129 600 personnes détenant des actions dans le fonds Orange Actions du PEG Orange, salariés ou fonctionnaires en activité au sein du Groupe en France (filiales incluses), personnels retraités ou ayant quitté l'entreprise en conservant leurs actions. Les votes sont décomptés à raison de 1 part = 1 voix.

Un seul tour, vote électronique
du 30 novembre 9h au 4 décembre 14h
Site de vote : <https://orange.votes.voxaly.com>

Missions et actions du Conseil de surveillance

- ▶ exerce les droits de vote associés aux actions détenues par les personnels du Groupe, chaque année lors de l'AG des actionnaires, et tous les 4 ans pour choisir le représentant des personnels actionnaires au Conseil d'administration d'Orange,
- ▶ exerce les droits d'apport des titres du fonds en cas d'offre publique d'achat ou d'échange (OPA ou OPE).

Ses voix peuvent représenter jusqu'à 12% des suffrages exprimés en AG, par le jeu des droits de vote doubles et des actionnaires qui s'abstiennent. Ce poids peut faire la différence sur des décisions clés comme par exemple [des opérations de fusion-acquisition](#) par échanges de titres avec un autre opérateur... et il est alors important de pouvoir compter sur des représentants qui ne renonceront pas à leurs droits de vote.

Chaque année, le Conseil de surveillance vote notamment sur :

- ▶ le montant du dividende,
- ▶ la rétribution des dirigeants mandataires sociaux,
- ▶ la nomination des administrateurs d'Orange,
- ▶ les opérations sur le capital (dont les offres réservées aux personnels – ORP – et les attributions gratuites d'actions – AGA).

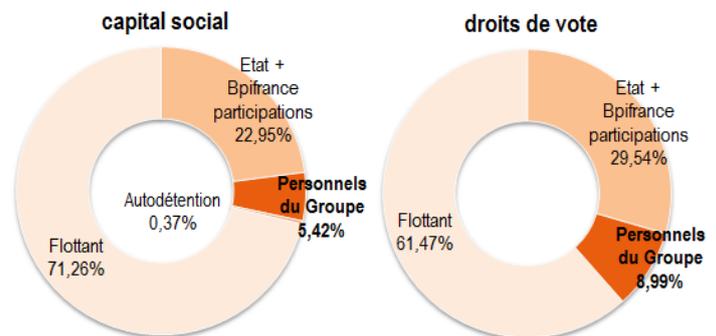
Il peut soumettre des résolutions alternatives à l'approbation des actionnaires, ce qu'il fait chaque année notamment sur :

- ▶ le montant du dividende,
- ▶ la mise en place d'offres réservées aux personnels.

La manière dont les personnels actionnaires votent est examinée avec attention par les analystes financiers, les investisseurs... et la Direction d'Orange.

L'Assemblée générale des actionnaires

Elle rassemble tous les actionnaires d'Orange. Ceux qui possèdent leurs actions depuis plus de deux ans peuvent demander l'activation des droits de vote doubles : c'est ainsi que l'État possède 30% des droits de vote, et les personnels près de 9%, grâce à la CFE-CGC Orange et à l'ADEAS.



Répartition du capital et des droits de vote à l'AG d'Orange
Source : document d'enregistrement universel 2019

Ils soutiennent nos propositions et notre liste de candidats



ORANGE ENSEMBLE
notre Syndicat

Christian Lamotte
Président d'Orange Ensemble
www.orangensemble.org

Orange Ensemble représente tous les personnels du Groupe Orange : fonctionnaire ou salarié, employé, maîtrise ou cadre. Indépendant de tout groupement à tendance politique ou confessionnelle, il n'adhère à aucune fédération ou confédération syndicale. Il construit un collectif novateur, ouvert à tous les personnels du Groupe Orange qui souhaitent s'investir dans la défense de notre intérêt commun, tout en développant une vision porteuse d'avenir pour le Groupe, face aux défis actuels et futurs qu'il doit relever. Osant ouvertement être un syndicat « corporate », Orange Ensemble défend les seuls intérêts des personnels d'Orange.

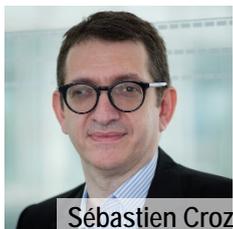


ADEAS
association pour la défense de l'épargne et de l'actionnariat des salariés

Stéphane Gouriou
Président de l'ADEAS
www.adeas.org

L'Association pour la Défense de l'Épargne et de l'Actionnariat des Salariés a été créée en 2008 pour représenter les intérêts de tous les personnels actionnaires du groupe Orange (y/c les retraités). Ils sont le 2^{ème} actionnaire d'Orange avec plus de 5% du capital, et près de 12% des suffrages exprimés à l'AG des actionnaires. Au côté de la CFE-CGC Orange, elle défend la sauvegarde de l'entreprise et de ses emplois, et la juste répartition des bénéfices entre capital et travail. Elle continue de prôner la baisse du dividende, indispensable en période d'investissement massif dans les réseaux très haut débit. [La Lettre de l'Épargne et de l'Actionnariat Salariés](#), qu'elle coédite avec la CFE-CGC, permet aux personnels de mieux gérer leur épargne salariale.

Vos candidats CFE-CGC Orange et C.F.T.C. Orange



Sébastien Crozier
OBS-SCE – Paris
CFE-CGC Orange



Hélène Marcy
TGI – Toulouse-Blagnac
CFE-CGC Orange



Stéphane Gouriou
DTSI - Bordeaux
CFE-CGC Orange



Laurence Dalbousière
Orange France – Arcueil
CFE-CGC Orange



Thierry Chatelier
OBS-SCE – St Denis
CFE-CGC Orange



Caroline Engel
FSF – Bordeaux
CFE-CGC Orange



Nicolas Triki
DO GNE - Lille
CFE-CGC Orange



Olga Iwogo
DO IDF – Paris
C.F.T.C. Orange



Laurent Van Craenenbroeck
Orange France – Arcueil
CFE-CGC Orange



Philippe Roure
TGI – Sophia-Antipolis
C.F.T.C. Orange



Karen Ajasse
DTSI – Nantes
CFE-CGC Orange



Arnaud Hadida
DO GO - Rouen
CFE-CGC Orange



Evelyne Roques
OBS-SCE – Blagnac
CFE-CGC Orange



David Couchon
TGI - Châtillon
CFE-CGC Orange



Fatima Hamadi
Orange France - Arcueil
CFE-CGC Orange



Thibault Linte
OBS-OCB – St Denis
CFE-CGC Orange



Sylvain Gadiollet
DO RM – St Denis (Réunion)
CFE-CGC Orange



Marie-Catherine Ho Barff
FSF – Marseille
CFE-CGC Orange



Philippe Bridda
FSF – Paris
C.F.T.C. Orange



Vincent Brabant
WIN – Paris-Archives
CFE-CGC Orange



Aude Roussel
DO GSE - Lyon
CFE-CGC Orange



Laurent Piffeteau
TGI - Rennes
CFE-CGC Orange



Patrice Seurin
OBS-SCE – St Denis
CFE-CGC Orange



Cathy Lamboulé
DO GNE - Metz
C.F.T.C. Orange

Je choisis l'expertise, #jevotefcegc&cftc



retrouvez-nous sur:



www.cfecgc-orange.org



retrouvez-nous sur:



www.cftcvousdefendre.org



retrouvez-nous sur:



www.adeas.org